



Paris, le 27 mai 2008 - n°156/D130

Formation ENVIRONNEMENT

Avant projet de programmes statistiques 2009
--

	page
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire Institut français de l'environnement - IFEN	2
Agence de développement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	9
Extraits de programmes statistiques 2008 examinés par d'autres formations du Cnis	12

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations arrêtées à l'issue du Grenelle de l'environnement et de leur mise en oeuvre qui se prépare dans le cadre des comités opérationnels créés après le Grenelle. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

La création du MEDAD a des conséquences importantes sur l'organisation des services statistiques en charge des domaines relevant du MEDAD, l'environnement, l'énergie, la construction et les transports. En 2009, il y aura un seul service de l'observation et des statistiques qui sera constitué de l'Ifen, de l'Observatoire de l'énergie et du Service de l'évaluation, de la statistique et de la prospective. Ce service sera lui-même intégré au Commissariat général du développement durable. Les intitulés exacts des services n'étant pas encore officiellement validés au moment de la rédaction de cette note, c'est le nom de l'Ifen qui est utilisé pour le service qui sera en charge de l'environnement en 2009.

État des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans, l'Ifen continuera à participer, notamment avec l'INRA, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

- l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 1/100 000 ème)
- la base de données d'analyses de terre)
- le Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (RMQS) dont la couverture complète du territoire métropolitain sera achevée en 2009.

S'agissant de la nature et de la biodiversité, des travaux sont prévus pour améliorer la connaissance des espaces protégés et l'évaluation du patrimoine naturel.

Dans le domaine de la qualité des milieux aquatiques, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution démarrés en 2008 seront poursuivis.

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises,, ménages)

Les préoccupations de production et consommation durables, et en particulier l'intérêt suscité par l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et l'approche « 3R » (réduire, réutiliser, recycler) des ressources impliquent de connaître finement les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles.

Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat, AEE), l'Ifen :

- continuera à développer les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, en s'intéressant, après la réalisation en 2008 de comptes consolidés au niveau macroéconomique et d'indicateurs dérivés, à la réalisation de comptes par branche d'activité, notamment selon le cadre Namea ;
- poursuivra l'actualisation et l'analyse d'applications Namea à la consommation d'énergie et aux émissions dans l'air, le développement de Namea-eau et celui de Namea-déchets en suivant les recommandations d'Eurostat quant à l'utilisation des réponses au règlement statistique sur les déchets (RSD) (voir ci-après) .

L'Ifen préparera la troisième réponse au règlement statistique européen n°2150/2002 sur les déchets (RSD) due au 30 juin 2010 (voir point 2) avec les autres SSM impliqués et l'ADEME.

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programmes statistiques 2009 de la formation Environnement

L'Ifen poursuivra également avec le Scees et en partenariat avec l'ONEMA la préparation de la 4^{ème} enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement (voir point 2)

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables aux risques majeurs sera poursuivie dans plusieurs directions : l'application de la méthode à de nouvelles zones géographiques et à d'autres risques que les inondations, l'estimation de nouveaux enjeux grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, l'amélioration de la précision des résultats par de nouveaux investissements méthodologiques. L'application de la méthode à de nouveaux risques sera conditionnée par la possibilité de disposer de périmètres géographiques numérisés.

Le tableau de bord annuel de l'emploi sera complété par le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les six professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire ANPE, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations (enquête CEREQ). Les éco-activités doivent être mieux identifiées afin de disposer des principales données économiques qui les caractérisent et de suivre leur évolution, en relation avec les travaux internationaux et en utilisant toutes les ressources de l'appareil statistique. La révision du champ des éco-activités, en cours de définition à Eurostat, conduira à un nouveau suivi de l'emploi environnemental, intégrant notamment les énergies renouvelables.

Les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement sont décrites ci-après.

Synthèses

Les comptes de dépenses de protection de l'environnement

Le champ des comptes s'agrandit. Après les investissements sur les sols et les eaux souterraines en 2007 et les résultats partiels produits dans le rapport 2008, une estimation complète sera proposée dans le rapport 2009 ; les premiers travaux sur les dépenses relatives aux énergies renouvelables et à la lutte contre le changement climatique seront entrepris en 2009.

Un groupe de travail a été mis en place sur le partage volume/prix de la dépense de protection de l'environnement et une note méthodologique a été réalisée sur le domaine des déchets. Les premières estimations ont été réalisées en 2007-2008. L'Insee a décidé de calculer de nouveaux indices de prix à la production pour certains services environnementaux (codes 90.0A, 90.0B, 90.0E et 90.0G de la NAF rev1). Ce chantier qui démarre en 2008 pour les activités de traitement des déchets se poursuivra en 2009.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités locales (communes et leurs groupements) produits par la Comptabilité publique, les enquêtes annuelles d'entreprises (secteurs 90, 41 et 37) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution" du Sessi et du Scees). En 2009, le recours à la source Clap (connaissance de l'appareil productif) doit permettre de conforter ou compléter les chiffres relatifs à l'emploi, lorsque les activités concernées sont identifiées par un code d'activité de la nomenclature NAF.

Indicateurs

Le dépliant annuel « 10 indicateurs clés de l'environnement » et les indicateurs complémentaires disponibles seront tenus à jour sur le site de l'Ifen.

S'agissant des indicateurs environnementaux-économiques globaux, complémentaires du PIB, le chantier sera progressif car il s'agit d'un programme ambitieux nécessitant des travaux importants qui seront effectués en collaboration avec l'Insee. Ils viseront :

- l'estimation de la consommation de certains actifs naturels, les gisements de matières premières et les ressources halieutiques exploitées
- l'évaluation du patrimoine naturel
- l'évaluation des coûts non payés des atteintes au patrimoine naturel

Le rapport sur l'état de l'environnement

Le décret de l'Ifen et la directive européenne de 2003 concernant l'accès du public à l'information mentionnent l'obligation de publier le rapport national sur l'état de l'environnement au moins tous les quatre ans et précisent le champ d'observation.

Le prochain rapport doit donc être diffusé au plus tard à l'automne 2010. Le calendrier du projet qui en découle est le suivant : préparation et validation du sommaire en 2008, écriture des parties du rapport pendant l'année 2009, validation et impression mi 2010.

Un projet modulaire est envisagé avec une diffusion renforcée via internet. Le rapport serait composé de plusieurs parties : une synthèse, un état des lieux par thèmes, un état des lieux des régions et enfin une partie comparant la France en Europe et dans le monde.

Statistiques régionales et locales

Après la mise à disposition d'une première version de portraits environnementaux des régions sur internet en 2008, une deuxième version amendée et enrichie sera mise à disposition en 2009. Par ailleurs, des tableaux comparatifs régionaux seront mis à disposition sur internet en 2009.

Une version enrichie et modernisée de l'outil qui permet la valorisation des données communales sur l'environnement, sera mise à la disposition des Dredad en 2009.

La politique d'écoute et d'accompagnement des échelons déconcentrés en matière de collecte et de valorisation de l'information environnementale devra être aménagée pour tenir compte de la création des Dredad en remplacement des Diren, Dre et Drire.

La rénovation du **système d'information de l'IFEN** se poursuivra en 2009 avec le début de la phase de production. Après le domaine de l'eau traité en 2008, les autres thématiques seront progressivement et systématiquement introduites dans l'entrepôt de données locales à partir de 2009. Les contacts avec les producteurs de données vont s'intensifier et les échanges devraient être formalisés dans des conventions portant sur des transmissions régulières des données statistiques ou administratives. La collecte des données ayant servi au rapport sur l'état de l'environnement sera organisée de manière à assurer des séries longues sur les thèmes abordés. Cela sera aussi utile aux reportages européens pour lesquels le respect des délais est essentiel.

La version 2006 de la base de données Corine Land Cover sera disponible fin 2008. En 2009, il s'agira de favoriser la mise à disposition et la valorisation des données sur l'occupation des sols.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2010 au règlement statistique **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées en 2009 par d'autres services statistiques (SESP sur l'ensemble des déchets de la construction, SESSI sur les déchets non dangereux de l'industrie IAA incluses, INSEE sur les déchets non dangereux du commerce) et éventuellement par l'Ifen sur certains volets nécessitant d'être mieux précisés au vu de la réponse fournie en 2008.

La prochaine enquête sur la **gestion de l'eau et de l'assainissement** portera sur 2008 et sera menée sur le terrain au second semestre 2009.

Les propositions à venir en 2008 du groupe de travail piloté par le SESP et auquel l'Ifen participe sur le dispositif de suivi de l'amélioration de la qualité thermique du bâtiment pourraient inclure une enquête à mener en 2009, l'Ifen étant susceptible de participer à son financement.

En 2009, il y aura pour la première fois l'ajout de quelques questions sur les pratiques environnementales des Français dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages de l'Insee (CAMME). Cet exercice sera pratiqué ensuite une fois par an. En complément, il est prévu la réalisation en 2009 d'une enquête plus lourde spécifiquement dédiée aux pratiques environnementales destinée à actualiser les données recueillies en 1998 puis en 2005. Cette enquête sera confiée à un institut de sondages.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2009

Dans le cadre des comptes de flux de matières, l'Ifen poursuivra l'exploitation des données des douanes commencée en 2008 visant à

- mieux qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés,
- mieux estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie.

Un effort similaire sera mené sur les exportations.

L'Ifen poursuivra en 2009 son effort, démarré en 2008, d'exploitation large de la base de données BDREP issue des déclarations des exploitants, principalement des ICPE, en matière d'émissions dans l'air et de rejets dans les eaux.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Comme prévu dans le dispositif d'enquêtes de l'Ifen, le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement sera actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000 personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux sera effectuée et donnera lieu à un rapport destiné au parlement afin de répondre à la convention de Bâle.

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 10 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration. Par ailleurs, les exploitants d'installation de traitement de ces déchets sont eux aussi tenus d'en déclarer la nature, la quantité et le mode de traitement à l'administration. L'exploitation statistique de ces déclarations portant sur 2008 sera poursuivie pour élaborer les parties correspondantes de la réponse 2010 au règlement statistique « déchets ».

Les comptes des collectivités locales produits par la Direction générale de la comptabilité publique seront de nouveau utilisés pour l'élaboration des comptes de dépenses de protection de l'environnement.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'IFEN veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DRIRE par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'Ifen continuera de mettre en ligne sur son site internet des **résultats régionaux et départementaux**.

La base de données communales sur l'environnement sera enrichie par de nouvelles variables.

La nouveauté concernera aussi le domaine **du développement durable**, avec la perspective de décliner les indicateurs nationaux au niveau territorial.

L'outil de cartographie interactive sur le littoral, qui permet la visualisation et la mise à disposition d'information en ligne, sera enrichi par de nouvelles données.

5.2. Aspects « environnement »

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programmes statistiques 2009 de la formation Environnement

La totalité du programme de l'Ifen concerne l'environnement.

5.3. Aspects «européens »

A l'instar du règlement statistique européen sur les déchets, un nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides** pourrait être adopté en 2008 et demander des travaux en 2009.

La 2^{nde} réponse au questionnaire Eurostat sur les **flux de matières** devrait être demandée en 2009.

5.4 International

L'Ifen en tant que point focal de l'Agence Européenne pour l'Environnement continuera d'assurer la remontée des données environnementales prioritaires à destination de celle-ci. Comme tous les points focaux, il sera sollicité pour participer à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement en Europe dont l'édition est prévue en 2010. A priori ce rapport sera articulé en trois parties : évaluation intégrée, indicateurs fondamentaux, analyse par pays. L'animation et le développement du réseau Eionet France des contributeurs aux données transmises à l'AEE doivent être poursuivis pour améliorer ses capacités de proposition et d'action au niveau européen.

L'Ifen apportera sa contribution aux groupes de travail d'Eurostat prévus sur les pesticides, l'eau, les déchets, les éco-activités, les comptes l'environnement. Il va continuer à participer au groupe de travail de l'OCDE sur les données et indicateurs ainsi qu'au groupe conjoint OCDE, Eurostat sur les flux de matière.

Il y aura lieu enfin de participer aux travaux préparatoires à la mise en place de trois projets très ambitieux qui vont structurer l'information sur l'environnement :

- la directive INSPIRE dont le principal objectif est de rendre les bases de données géographiques accessibles et interopérables.
- le programme GMES (Global Monitoring for the Environment and the Security), qui vise à développer des services de diffusion des informations sur l'environnement
- SEIS (Shared Environmental Information System), projet visant à faciliter les échanges, partage et diffuser les données et les informations sur l'environnement. Ce projet est porté par « le groupe des quatre » : Eurostat, la DG Environnement, l'AEE et le Centre commun de recherches d'ISPRa e concerne tous leurs correspondants nationaux.

6. Diffusion des travaux

Avec la création du Commissariat général au développement durable (CGDD) au sein duquel l'Ifen sera intégré, il est vraisemblable qu'une ligne éditoriale harmonisée sera mise en place pour les trois composantes du service de l'observation et des statistiques (Ifen ,Sesp et Observatoire de l'énergie). Afin d'éviter les redondances et de rechercher les synergies, le programme de publications de l'Ifen devra être établi en concertation avec les autres composantes du service de l'observation.

Le site de l'Ifen devrait rester un vecteur essentiel de diffusion des résultats multi thèmes sur l'environnement. L'enrichissement du contenu des rubriques existantes par produit et par thème sera recherché. Le champ de la rubrique « Données essentielles » sera en particulier complété et la mise à jour sera plus régulière.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2007, prévues en 2008

2007

Le 4-pages de l'Ifen	<i>Date de publication</i>
Enquête eau et assainissement 2004	février
Les déchets du bâtiment	mars
Economie de l'environnement (extrait du rapport à la CCEE)	avril
La matière organique dans les sols	mai
Evolution de l'artificialisation du littoral	juin
L'environnement dans les régions : principales caractéristiques	juillet
Occupation des sols dans les espaces protégés	août
Les zones NATURA 2000	septembre
Niveau d'atteinte par la France des grands objectifs publics européens	octobre
Tourisme durable	novembre
Atteintes aux zones humides	décembre
Population exposée aux inondations sur la Loire moyenne	décembre
Sentiment d'exposition aux risques	décembre

Les Synthèses de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
L'économie de l'environnement en 2005 – Rapport de la CCEE 2006	Rapport présenté à la CCEE en avril, puis édition.
Rapport sur l'état de l'environnement en France - Version anglaise	téléchargeable février 2007
Dépliant "10 Indicateurs clés de l'environnement"	novembre

Les Dossiers de l'Ifen

<u>Imprimé</u> <u>ou</u> <u>téléchargeable</u>	<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
T	L'érosion du littoral	février
I	La méthode des flux de matières	mai
T	Indice global de la pollution de l'air	mai
T	Indicateurs et données de suivi de la gestion intégrée des zones côtières	mai
I	Résultats de l'enquête sur les pratiques environnementales (EPCV)	juin
T	Ecoactivités	juillet

I	Natura 2000	décembre
T	Atteintes aux zones humides	décembre
T	Enquête eau, résultats complets	décembre

Les produits web de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication - Commentaire</i>
Données essentielles de l'environnement	Nouveaux sujets et mises à jour
Données régionales (Eider web)	Mise à jour des séries et indicateurs régionaux
Données régionales (Eider web)	Module Portraits des régions mi 2007 dans Eider web
Données régionales (Eider web)	Comparaisons interrégionales dans Eider web fin 2007
Indicateurs d'environnement	1er trimestre 2007
Indicateurs de pression des activités	4ème trimestre 2007
Observatoire du littoral	Indicateurs

Les contributions de l'Ifen à des produits extérieurs ou partenariaux

<i>titre</i>	<i>Commentaire</i>
Rapport « aspects sociaux » CCEE	Rapport CCEE, Avril 2007
Catalogue des sources de données Nature	Web naturefrance.fr
IDD nationaux (enjeux environnementaux)	
IDD territoriaux (enjeux environnementaux)	Site de l'Observatoire des territoires

Partie 1 – les résultats des enquêtes « collecte » 2006 et « prix de la mise en décharge de déchets non dangereux » 2006 sont disponibles

- ✓ L'enquête « **Collecte** » 2006 (portant sur les données 2005 et concernant les ordures ménagères) a permis d'actualiser les compétences « collecte et traitement » des collectivités et de préciser les tonnages collectés (avec leur destination) pour :
 - ✓ **les ordures ménagères résiduelles,**
 - ✓ **les collectes sélectives d'emballages,**
 - ✓ **les encombrants,**
 - ✓ **les biodéchets,**
 - ✓ **les déchets verts,**
 - ✓ **les déchèteries.**

Les résultats sont disponibles sur le site www.ademe.fr à la rubrique déchets. Rappelons que 2 300 établissements publics de coopération intercommunale et 500 communes indépendantes ont été interrogés (taux de retour 91 % en population).

Une des observations importantes est que sur les 36,1 millions de tonnes collectées par le service public, 9,43 millions le sont via les 4200 déchèteries réparties sur le territoire national.

- ✓ L'enquête sur le **prix de la mise en décharge des ordures ménagères** est terminée et une synthèse est accessible sur le site www.ademe.fr dans la rubrique « déchets ». Cette enquête a concerné 540 collectivités (représentant 26,6 millions d'habitants) pour 182 décharges de classe II (déchets non dangereux). Le taux de réponse a été de 79 %. L'analyse statistique a porté sur les factures fournies par les collectivités (hors régie). Le principal résultat est l'identification d'un coût moyen de stockage de 54 €/t (HT) tous déchets confondus et de 52 €/t (HT) pour les ordures ménagères. A noter une très forte dispersion des résultats.

Partie 2 – enquêtes et études de l'ADEME en 2007

- ✓ **seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères** (demandée par le Ministère de l'Ecologie dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004) : lancement début 2007 d'un appel d'offres européen (début de la campagne : automne 2007) sur la base de 7 lots :
 - 1 lot assistance à maîtrise d'ouvrage (organisation et suivi de la campagne),
 - 5 lots géographiques (nord-est, nord-ouest, sud-est, sud-ouest et Ile-de-France),
 - 1 lots analyses physico-chimiques.

La campagne de terrain a débuté en novembre 2007 et se terminera en juillet 2008. Elle concerne **100 collectivités tirées au sort** sur lesquelles sont réalisés des échantillons d'ordures ménagères résiduelles et de collectes sélectives. De plus, 40 déchèteries seront aussi échantillonnées durant 1 semaine chacune. A noter que seront différenciées les origines ménages et non ménages de ces déchets. L'ensemble des données justifiera de traitements statistiques et **les résultats seront diffusés début 2009.**

L'organisation générale de cette campagne a été validée par un **comité de pilotage constitué du MEEDDAT, de l'AMF, la FNADE et d'Eco-Emballages** qui cofinance cette campagne.

- ✓ L'enquête sur **les coûts de la filière de gestion des bio-déchets** est terminée et une synthèse sera bientôt disponible sur le site Internet de l'ADEME
- ✓ La synthèse de l'enquête **ITOM** (Installations de Traitement des Ordures Ménagères) sur les données 2006 sera prochainement accessible sur le site Internet de l'ADEME
- ✓ L'enquête sur les **installations de traitement/valorisation des déchets industriels dangereux et non-dangereux** est terminée et les données sont disponibles sur www.sinoe.fr.
- ✓ Une enquête soutenue par l'ADEME et réalisée par le Syndicat National des Entreprises de l'Assainissement a permis d'identifier 356 sites acceptant des **déchets de l'assainissement**. L'ensemble des informations obtenues est accessible dans l'outil SINOE[®]. Les données sont aussi consultables directement sur le site du SNEA via des liens SINOE[®].

Partie 3 – enquêtes et études de l'ADEME en 2008/2009

L'ADEME a lancée la seconde **enquête « Collecte »** sur la base des données 2007 (résultats attendus pour février 2009)

Concernant la production d'un **référentiel coûts**, 200 collectivités ont remplis la « matrice standard de présentation des coûts de gestion du service public des déchets ». Une analyse statistique des données est en cours et un référentiel national sur les coûts sera produit au second semestre 2008. A noter qu'un module « coûts » a été intégré dans l'outil SINOE[®]. Celui-ci permet aux collectivités volontaires de saisir l'ensemble de leurs données dans un format adaptable à leur organisation et de générer automatiquement un certain nombre d'indicateurs.

Concernant **ComptaCoût[®]** (document disponible sur www.ademe.fr), l'ADEME a lancé une étude pour une reconnaissance officielle de la méthode. Un comité de pilotage a été mis en place.

Partie 4 – Autres travaux d'observation

Un travail important continue d'être réalisé sur l'**outil SINOE[®]**.- Système d'INformation et d'Observation de l'Environnement -(www.sinoe.org) pour assurer son développement et y ajouter régulièrement des données complémentaires sur les déchets. SINOE[®] doit aussi permettre une saisie directe des données d'enquête par des prestataires (droits d'accès spécifiques). Cet outil donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer leurs propres données au sein d'un espace privatif et d'utiliser ainsi SINOE[®] comme base de données locales, départementale ou régionale. A ce jour, une vingtaine de partenaires dont des Conseils généraux ont signé une convention d'utilisation avec l'ADEME et d'autres sont en cours de discussion.

Toujours concernant le domaine des données déchets, l'ADEME produit régulièrement un document « **chiffres clés déchets** » téléchargeable sur www.ademe.fr.

En janvier 2008, l'ADEME a organisé 2 journées technique sur les plans d'élimination des déchets et sur les risques de pénuries d'installations de traitement. L'agence continuera l'analyse des orientations des **plans de gestion des déchets** (déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux, déchets du BTP, déchets de soin). Les Plans d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés seront étudiés en priorité et une méthodologie d'analyse des **risques de pénurie** d'installations de traitement a été élaborée et intégrera les dernières données sur les installations et les flux connus pour l'année 2006.

L'ADEME a mis en place début 2005 un **Comité de Connaissance des Coûts**, rassemblant la majorité des acteurs concernés par la connaissance des coûts de gestion des déchets ménagers, avec pour objectif de produire une méthodologie homogène de présentations des coûts (dépenses et recettes) afin d'évaluer le coût des filières et de permettre une comparaison entre collectivités équivalentes. Cet objectif a été atteint et le comité a validé une matrice standard de présentation des

coûts : sur 300 collectivités volontaires, 200 ont effectivement rempli cette matrice en 2007 et 2008 et ont été accompagnées par AMORCE, le CNR et l'ORDIF. Cette opération se fait avec le soutien de l'AMF. Ces collectivités peuvent renseigner directement la matrice coûts dans un module spécifique de saisie accessible dans SINOE[®].

Parallèlement, la **méthode ComptaCoût[®]** (méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de service public d'élimination des déchets) continue d'être proposée aux collectivités avec une formation de base de 4 jours. En 2007 et 2008, plus de 100 collectivités ont été formées à la méthode.

Partie 4 – Poursuite des enquêtes

La réalisation des enquêtes statistiques par les services spécialisés des ministères concernés (écologie, industrie, agriculture, équipement) dans le cadre du règlement statistique européen sur les déchets et l'alimentation de SINOE[®] par des données administratives conduit l'ADEME à réfléchir sur les conditions d'utilisation, de présentation et de restitution des données dans SINOE[®], mais surtout sur la pré-saisie des questionnaires pour les prochaines enquêtes exhaustives (ITOM, collecte, déchets dangereux, ...). Dans tous les cas, les seules informations nécessaires aux réponses au Règlement Statistique Européen sur les déchets sont insuffisantes pour assurer le suivi des politiques locales et nationales en matières de déchets. Il sera donc nécessaire de compléter régulièrement les données statistiques par de nouvelles enquêtes complémentaires exhaustives.

Extraits de programmes statistiques 2008 examinés par d'autres formations du Cnis

	Page
- Formation Agriculture	13
- Formation Commerce, services	16
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	17
- Formation Transports, tourisme	20
- Formation Urbanisme, équipement, logement.....	23

Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

1. Exposé de synthèse

Les travaux qui seront menés en 2009 sont très largement déterminés par les obligations européennes, par certains engagements pris envers les utilisateurs et par les attentes exprimées lors du Grenelle de l'Environnement. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et sa recherche d'efficacité par des actions faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication au sein de son réseau.

Alors que le service central et les services régionaux de la statistique agricole sont impliqués dans d'importantes opérations de préparation du recensement agricole 2010, notamment par la mise en œuvre d'expérimentations sur la collecte assistée par informatique (Capi), **trois enquêtes nouvelles** seront réalisées en 2009 : aviculture, recensement de la pisciculture dans les DOM, gestion de l'eau dans les collectivités locales.

Quatre opérations seront préparées en 2009 et font l'objet de **demandes d'avis d'opportunité** :

- l'enquête aviculture 2008 ;
- le recensement 2009 de la pisciculture dans les DOM ;
- le recensement agricole 2010 et l'enquête associée sur les méthodes de production agricole ;
- l'enquête sur les consommations d'énergie dans les coopératives d'utilisation de matériel en commun et les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

Les travaux sur les fichiers administratifs se poursuivront avec :

- le fichier national centralisé des sites d'élevage lié à la base de données nationale d'identification (BDNI) porcine ;
- le futur dispositif de déclarations administratives d'activité pour les abattoirs de volailles ;
- l'action sur la collecte mutualisée des données qui concerne tous les fichiers d'aides aux agriculteurs ; la mobilisation de ces fichiers administratifs ira dans le sens de l'allègement de la charge statistique des exploitants agricoles.

D'autres travaux porteront sur :

- la rénovation de l'opération de synthèse « Valeur vénale des terres », initiée en 2006, elle sera mise en œuvre en 2009 (alors qu'elle avait été initialement prévu en 2008) ;
- les travaux de rebasement 2005 des comptes régionaux de l'agriculture, menés conjointement par l'Insee et le SCEES sont programmés en 2008, les principaux chantiers méthodologiques étant prévus sur l'année 2009 ;
- des tests sont prévus en 2009 sur la nouvelle typologie des exploitations agricoles en application des règles européennes qui seront précisées courant 2008, lesquelles concerneront les recensements agricoles de 2000 et 2010 ainsi que le RICA .

Parmi **les opérations répétitives** figurent une vingtaine d'enquêtes (dont la liste est fournie en annexe 2) et le RICA (dont les plans de sélection de l'échantillon pour 2008 et 2009 sont présentés en annexe 3). Parmi les améliorations à signaler figure la poursuite de la rénovation des enquêtes semestrielles sur les cheptels porcins.

L'allègement de la charge statistique des entreprises est prise en compte dans les travaux de préparation du recensement agricole 2010 et ceux relatifs aux enquêtes statistiques sur les abattages de volaille.

Concernant **les aspects locaux**, des données détaillées sur le plan géographique seront collectées tant par l'enquête aviculture 2008 que le recensement 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine ou les enquêtes sur les installations d'élevage.

Sur le thème des **relations entre l'agriculture et l'environnement**, les demandes croissantes sont satisfaites en partie par des enquêtes comme Teruti Lucas, Installation d'élevage, Pratiques culturelles grandes cultures et viticulture, Aviculture et les Recensements de la salmoniculture et de la pisciculture marine.

Au niveau européen, l'exploitation des enquêtes structures des exploitations agricoles et des vergers achèvera les grandes opérations de la décennie précédente. Selon les orientations du programme moyen terme 2008-2012, des thématiques nouvelles seront explorées. Des projets de règlements sont en discussion concernant le recensement agricole 2010 et l'enquête associée sur les méthodes de production agricoles, puis les enquêtes structures 2013 et 2016, ainsi qu'un projet de règlement cadre statistique sur les pesticides.

La diffusion des travaux de la statistique agricole, s'appuie sur la rénovation de la politique éditoriale mise en place en 2008, qui deviendra complètement opérationnelle en 2009, et verra la mise en ligne intégrale des Chiffres et Données sur Agreste. Elle s'enrichira d'une nouvelle collection "Les dossiers du SCEES". La poursuite de la rénovation de la base de données agrégées Datagreste (projet DISAR : « diffusion interactive des statistiques agricoles de référence »), se concrétisera par l'ouverture dans un premier temps au réseau de la statistique agricole via l'Intranet. Le travail d'harmonisation des publications des services régionaux (Srise) sera poursuivi, notamment avec les mémentos régionalisés. La liste des publications (6.2) illustre la diversité des produits de valorisation des travaux de la statistique agricole.

Par ailleurs, **dans le domaine des IAA** (dont le programme a été présenté devant la formation industrie, industries agricoles et alimentaires et énergie du Cnis), la participation aux opérations transversales menées au sein du système statistique d'entreprise continuera avec, d'une part la mise en place de Resane au 1^{er} janvier 2009 qui va entraîner une réorganisation du travail au sein du Scees, d'autre part la prise en compte des nouvelles nomenclatures d'activité et de produits pour toutes les opérations du Scees, en particulier en 2009 pour toutes les enquêtes de branches. En 2009, les questionnaires seront revus sur ces bases. Une attention particulière sera portée à la collecte et aux résultats diffusés. Dans ce cadre, un nouveau système d'informations statistiques sur les IAA sera défini et les grandes lignes de son contenu seront tracées. Le Scees sera également associé aux phases de préparation et à l'exploitation des enquêtes thématiques intersectorielles qui se déroulent en 2008 et aux phases de préparation de celles qui se dérouleront en 2009. Cela concernera l'enquête communautaire sur l'innovation technologique (CIS 2008), l'enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), dont la collecte est devenue annuelle et enfin de l'enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie.

L'amélioration de la qualité de la production statistique continuera de constituer un élément important des travaux. En particulier, la cohérence des résultats statistiques dans le cadre du nouveau système d'informations statistiques sur les IAA sera recherchée. De son côté, le rapport d'évaluation de la charte de qualité des enquêtes de branche, présenté en 2008 devant le comité du label, continuera à être établi en 2009. La confection de « bilans qualité », réalisés, selon les recommandations faites par l'Insee dans ce domaine, sera étendue en 2009 à l'enquête sur les consommations d'énergie.

Concernant la fourniture d'un meilleur service aux utilisateurs, le volume de l'information disponible sur le site Internet Agreste rénové sera accru, avec notamment la mise à disposition systématique des données détaillées publiées jusqu'à présent sous format papier. De même, la possibilité pour les entreprises de répondre par Internet sera étendue à l'enquête consommation d'énergie en 2009.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Réalisation de l'enquête sur la gestion de l'eau dans les collectivités locales

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser en 2009 une quatrième édition de l'enquête triennale auprès des collectivités territoriales sur la gestion de l'eau, après celles portant sur les années 2004, 2001 et 1998.

La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. L'enquête est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

La collecte sera assurée par la statistique agricole et sera réalisée par enquêteur auprès d'environ 5000 communes au quatrième trimestre 2009. Elle portera sur l'exercice 2008. La préparation sera engagée en 2008.

L'avis d'opportunité sur cette enquête sera demandé à la formation Environnement par l'Ifen.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.2 Aspects "environnement"

L'enquête annuelle Teruti-Lucas permet une description de l'occupation physique et fonctionnelle du territoire et de ses évolutions, dont les utilisations potentielles sont multiples : paysage, urbanisation, rotations culturales, ...

Les enquêtes de novembre 2008 sur les installations d'élevage des exploitations herbivores et porcines, complétées par l'enquête Aviculture au printemps 2009, permettront d'éclairer certains aspects des relations entre les activités d'élevage et la préservation de l'environnement. De même, les recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine aborderont le thème de la gestion des rejets des élevages.

Les enquêtes de 2006 et 2007 sur les pratiques culturales en grandes cultures et viticulture font l'objet de nombreuses demandes d'exploitations pour éclairer diverses problématiques environnementales : gestion des intrants, notamment des produits phytopharmaceutiques, gestion des inter-cultures, travail simplifié du sol, ...

Des travaux de synthèse sont par ailleurs régulièrement menés sur le thème des relations entre l'agriculture et l'environnement, comme les bilans annuels d'azote et de phosphore, ou la participation au suivi des engagements du protocole de Kyoto.

Formation Commerce, services

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département des activités tertiaires

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.2. Aspects « environnement »

L'enquête thématique sur le suivi statistique des déchets non dangereux dans le commerce menée en 2007 a permis de contribuer à la réponse française au règlement statistique sur les déchets en 2008. Compte tenu du caractère structurel des résultats, il n'est pas envisagé de reconduire l'enquête dès 2009 ; mais une telle enquête pourrait être reconduite ultérieurement si nécessaire.

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

Direction générale des entreprises (DGE)

Service des études et des statistiques industrielles (Sessi)

1. Exposé de synthèse

L'année 2009 sera une année particulièrement riche pour le Sessi sur le plan statistique, avec une activité très importante.

L'évènement majeur de l'année est bien évidemment la mise en œuvre, pour la première année, du programme Resane pour l'ensemble de la statistique publique d'entreprise, et pour le Sessi, de sa déclinaison, Fusain (fusion des statistiques annuelles industrielles).

L'enquête annuelle de production remplacera en 2009 la plupart des enquêtes annuelles de branche et une partie de l'enquête annuelle d'entreprise. Quelques enquêtes annuelles de branche, qui portent essentiellement sur d'autres notions que celle de production ou analysent celle-ci d'une façon très spécifique, seront maintenues. Quant aux variables figurant dans les EAE qui ne seront pas reprises dans l'EAP, soit elles seront renseignées à partir de sources administratives mobilisées par l'Insee dans le cadre de Resane, soit elles ne feront plus l'objet d'interrogation annuelle mais uniquement de questionnements ponctuels, à rythme pluriannuel.

Cette enquête, centrée sur la description fine de ce qui constitue le chiffre d'affaires des entreprises, sera bien évidemment réalisée dans la nouvelle nomenclature d'activités et de produits, et permettra de prendre en compte le nouveau concept de production.

Elle sera réalisée dans le cadre d'un nouveau type de partenariat entre la statistique publique et les organisations professionnelles, pleinement associées à la conception du questionnaire et à la diffusion et l'analyse des résultats.

Outre cet évènement majeur, 2009 sera aussi marquée par la réalisation par le Sessi d'une nouvelle vague de l'enquête communautaire sur l'innovation, et ce pour l'ensemble des secteurs économiques, comme cela avait déjà été le cas en 2005.

Enfin, le Sessi fournira, comme il s'y est engagé, les éléments sur la production de déchets non dangereux et non organiques par les entreprises industrielles (y compris celles des industries agro-alimentaires), pour permettre à l'Ifen de construire la réponse française au règlement européen sur les déchets.

Sur le plan des statistiques conjoncturelles, le Sessi devra mener les opérations de manière à permettre à l'Insee de produire les principaux indicateurs conjoncturels (notamment indice de la production industrielle et indice de commandes) dans l'ancienne et la nouvelle nomenclature. L'impact, via les opérations de calage, des modifications sur les données annuelles sera étudié.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Comme déjà indiqué ci-dessus, la principale enquête nouvelle réalisée en 2009 sera l'enquête annuelle de production. Par rapport au dispositif actuel, cette enquête se substitue à l'enquête annuelle de branche et à la partie description de l'activité de l'enquête annuelle d'entreprises, mais aussi à une partie de l'enquête sur les petites entreprises industrielles.

Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Avant-projet de programmes statistiques 2009 de la formation Environnement

Complètement insérée dans le dispositif Resane, cette enquête permettra de mieux suivre les productions annuelles, et par là même de mieux assurer la qualité de la détermination de l'activité principale des entreprises, et donc la qualité des statistiques structurelles annuelles. Par la prise en compte de la production des petites entreprises chaque fois que cela est nécessaire, cette enquête permettra d'améliorer la qualité de la réponse française au règlement Prodcom.

L'enquête communautaire sur l'innovation n'est pas à proprement parler une enquête nouvelle, mais plutôt une enquête régulière à périodicité supérieure à l'année. La campagne menée en 2009 prendra en compte les recommandations de la nouvelle version du manuel d'Oslo, en élargissant les concepts d'innovation suivis.

Enfin, en fonction des enseignements tirés de l'enquête réalisée en 2007 et dont l'exploitation est en cours, le Sessi réalisera les enquêtes nécessaires pour produire une estimation fiable de la production de déchets non dangereux par les entreprises industrielles, y compris les entreprises de l'agro-alimentaire.

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, exploitations de fichiers administratifs, etc.) seront simplement listés. Les améliorations particulières (délais, publications nouvelles...) seront signalées succinctement.

3.1 Enquêtes

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – seront réalisées pour la première fois en 2009 en nouvelle nomenclature.

Les enquêtes de branche mensuelles seront reconduites, avec une poursuite de la coopération avec les organisations professionnelles dans la forme actuelle.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.2. Aspects environnement

En 2009, trois opérations du Sessi répondent à ces préoccupations : l'enquête sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement dans les établissements industriels, l'enquête sur la production de déchets non dangereux par ces mêmes établissements, enfin l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie.

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Secrétariat Général

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees)

Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

1. Exposé de synthèse

...

En 2009, toutes les enquêtes de branches se baseront sur les nouvelles nomenclatures d'activité et de produits. Dans cette optique, pour assurer la cohérence temporelle de l'information, des lignes nouvelles de produits ont été introduites en 2008. En 2009, les questionnaires seront revus sur ces bases. Une attention particulière devra être portée ces années là à la collecte et aux résultats diffusés.

Le Scees sera également associé aux phases et d'exploitation des **enquêtes thématiques** intersectorielles qui se déroulent en 2008 et aux phases de préparation de celles qui se dérouleront en 2009. Cela concernera l'enquête communautaire sur l'innovation technologique (CIS2008) dont la collecte se déroulera en 2009, l'enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), dont la collecte est devenue annuelle et enfin l'enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie dont la collecte sera assurée en 2009, par le Sessi sur le champ des industries agricoles et alimentaires et des scieries et par le Scees pour les déchets organiques.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. En 2008, la seconde fourniture de statistiques sur les déchets concernant l'année de constat 2006 s'est appuyée sur des sources administratives pour le volet déchets dangereux et sur l'enquête menée par le Sessi pour la partie déchets banals. Pour les aspects concernant les déchets organiques spécifiques aux industries agricoles et alimentaires, une partie de la réponse provient de déclarations des organisations professionnelles qui détenaient de l'information et de l'exploitation d'une enquête pilote auprès de l'industrie laitière. Le bilan tiré de cette opération devrait nous conduire, dans un contexte de révision générale des politiques publiques, à aménager de nouveau ce dispositif en 2009 de façon à améliorer sa cohérence et son efficacité.

Formation Transports, tourisme

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

Secrétariat général - Direction des affaires économiques et internationales (DAEI).

Service économie, statistiques et prospective (SESP).-

Sous-direction de l'observation statistique des transports.

1. Exposé de synthèse

D'ici le début de l'année 2009, le ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire connaîtra une évolution de ses structure avec notamment la création du Commissariat général au développement durable (CGDD). La mise en place du Commissariat devrait conduire à rassembler au sein d'un même service statistique notamment les sous directions statistiques du SESP, l'Observatoire de l'Energie et l'IFEN.

Les travaux statistiques en matière de transports seront assez largement orientés en fonction des recommandations du rapport du CNIS de 2007 sur l'inventaire des besoins d'information sur les transports, mais également orientés vers une meilleure mesure des effets environnementaux des transports. La participation aux travaux de l'Observatoire « énergie environnement des transports » (OEET) sera à cet égard mobilisateur pour le SESP.

Les travaux de mise en ligne des résultats statistiques, notamment sous format Beyond se poursuivront pour améliorer le service rendu aux utilisateurs, mais également parce que cela permettra à terme de réduire la charge du service lié à la réponse à la demande. L'introduction des nouvelles technologies ne se bornera pas à la diffusion, mais s'étendra progressivement à la collecte d'information. C'est en particulier le cas pour la collecte de l'enquête TRM qui sera possible avant la fin 2008 par internet ; méthode qui devrait être étendue aux volets sectoriels des enquêtes structurelles annuelles.

La fin de l'année 2008 et une bonne partie de l'année 2009 sera consacrée à l'exploitation de l'enquête nationale transport et déplacements dont la collecte s'achèvera au cours du premier semestre 2008.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.2. Aspects environnement

L'aspect environnemental des transports prend une place de plus en plus importante : les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment impliquent une mesure la plus précise et localisée possible. Aussi, le rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation a développé un chapitre consacré à l'environnement et aux externalités des transports.

En liaison avec l'ADEME et le CITEPA, le SESP va participer à la mise en place et aux travaux de l'« observatoire Energie environnement des transports » (OEET) créé à la suite du Grenelle de l'environnement et composé de deux comités techniques (l'un « marchandises », l'autre « voyageurs ») et d'un Conseil de validation qui rassemblera des représentants des 5 collèges (Etat, salariés, employeurs, ONG et collectivités territoriales).

Les statistiques relatives à la « capacité d'émission de CO₂ » des voitures particulières immatriculées seront prochainement mises en ligne sur le site internet du SESP. Ces données, recueillies à partir de réceptions européennes de véhicules sont celles qui doivent figurer depuis 2004 sur le certificat d'immatriculation des véhicules (pour les voitures particulières). Le nombre d'immatriculations diffusé actuellement par régions, genre...sera dès lors disponible depuis 2003 par classe d'émission.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête « Suivi de la Demande Touristique » (SDT)

Le SDT porte sur le comportement touristique des personnes résidant en France. Il permet, notamment, de répondre à la partie « demande » de la directive européenne. Cette enquête, qui a reçu un avis d'opportunité favorable lors de la réunion de la formation «Transport Tourisme» de mai 2007, aura été redéfinie mi-2008, à l'occasion de l'échéance du marché de sous-traitance. La collecte de la nouvelle enquête démarrera en juillet 2008. Plusieurs aménagements ont été retenus, à l'issue des concertations engagées avec les partenaires dans le cadre du nouveau marché. En premier lieu une plus grande attention est portée aux déplacements touristiques des enfants, notamment du fait de la disparition des « Enquêtes Permanentes Condition de Vie » de l'Insee et de leur partie variable sur les vacances. Par ailleurs le questionnement mensuel est allégé, au profit d'une enquête trimestrielle comportant un volet fixe et un volet variable. Toutefois, la taille de l'échantillon mensuel permet de continuer à obtenir les données de base de la fréquentation touristique au niveau régional. En effet les Régions, les Comités Régionaux du Tourisme, utilisent pratiquement toutes le SDT ce qui permet de préserver l'existence d'un dispositif référent et homogène pour fournir la fréquentation touristique régionale des personnes résidant en France. Par ailleurs le SDT est le seul dispositif qui donne de l'information sur la fréquentation des hébergements non marchands, ainsi que des hébergements privés marchands qui ne font pas l'objet d'une enquête de fréquentation. Ce dispositif permet également d'aborder des problématiques très diversifiées au-delà de la seule sphère touristique. La mise en place du volet trimestriel devrait contribuer à développer et à approfondir les capacités d'études sur le tourisme.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés pour 2009

Amélioration de la connaissance de la demande touristique des résidents.

Il s'agira de travailler sur l'analyse des comportements touristiques individuels en recourant plus systématiquement à des méthodes d'analyse longitudinale sur le panel SDT. En effet les statistiques individuelles sont systématiquement fournies sur une base annuelle et peu de données permettent de reconstituer des trajectoires individuelles sur plusieurs années. La problématique du non-départ récurrent sera analysée.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le dispositif de suivi de la demande touristique (SDT).

Le SDT porte sur le comportement touristique des personnes résidant en France (cf. point 2.1). Il permet, notamment, de répondre à la partie « demande » de la directive européenne. Depuis mi-2008, il s'agit d'un dispositif composé d'une enquête maître, composée d'un panel mensuel. Ce panel permet de mesurer les principales caractéristiques des touristes et de leurs séjours. Il permet aussi de repérer des populations particulières qui font l'objet d'une ré-interrogation. Ainsi la Banque de France conduit une enquête mensuelle sur les dépenses des touristes qui se rendent à l'étranger ou dans une Collectivité d'Outre-Mer. Il existe également une enquête trimestrielle, composée d'un volet fixe et

d'un volet variable, qui permet d'aborder des thèmes diversifiés sur les activités touristiques. Ce nouveau dispositif entrera effectivement en vigueur en juillet 2008.

5.2. Aspects « environnement »

Les aspects environnementaux du tourisme sont traités sous forme de partenariats, soit avec le monde de la recherche, soit avec le service statistique du ministère de l'environnement du développement et de l'aménagement durables (MEDAD). Les possibilités d'exploitation du SDT et de l'enquête sur les déplacements à la journée nous permettent d'établir des partenariats avec les organismes en charge des questions d'environnement, sur des thèmes touchant à la fréquentation des territoires, à la pollution générée par les déplacements, etc.

Un partenariat est engagé avec l'IFEN, qui participe au volet trimestriel du SDT, dans le but d'affiner la connaissance des pratiques écologiques des touristes.

Une étude a été publiée par la D4E du MEDAD sur les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par les déplacements touristiques. Ce travail pourrait donner lieu à la production d'un indicateur pérenne ainsi qu'à des études plus poussées sur l'analyse du comportement des touristes.

Le service statistique de la Direction du tourisme participe également à un groupe de travail sur les effets des changements climatiques sur les activités touristiques.

Formation Urbanisme, équipement, logement

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division Logement

5.2. Aspects environnement

Le questionnaire de l'enquête logement 2011 comprendra comme ses prédécesseurs un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales. Une collaboration envisagée avec le Medad a pour but de mesurer les consommations (cf. avant-projet de moyen terme).

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

Secrétariat général - Direction des affaires économiques et internationales

Service économie, statistiques et prospective (SESP)

Sous-direction de l'observation statistique de la construction

1. Exposé de synthèse

En 2009, deux projets de grande ampleur devraient aboutir : la mise en place de la nouvelle application Sitadel de suivi des permis de construire, et le projet Resane de refonte des statistiques annuelles d'entreprise. Une refonte substantielle de l'enquête annuelle sur le parc locatif social (EPLS), engagée en 2008, aura pour échéance le début de l'année 2010. Des bouleversements sont attendus aussi du côté de l'indice du coût de la construction, pour lequel le mode de calcul en vigueur va être abandonné au profit de la méthode hédonique, la taille de l'échantillon de l'enquête sera accrue, et le mode de collecte fera l'objet d'un réexamen d'ensemble.

La sous-direction de l'Observation statistique de la construction poursuivra ses efforts en vue d'une mobilisation plus intense des fichiers administratifs. Cela passe notamment par l'utilisation de la source fiscale et des DADS pour recueillir des données relatives aux entreprises dans le cadre du projet Résane, qui permettra d'alléger de manière concomitante le questionnaire des enquêtes annuelles auprès des entreprises.

En matière environnementale, une enquête sur les déchets de la construction sera réalisée, et la sous-direction poursuivra, en liaison avec l'Insee, l'Ademe, le CSTB, le Ceren et les autres directions concernées du Medad, les réflexions préalables à la mise en place d'une enquête auprès des ménages au sujet de leur consommation d'énergie résidentielle.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête thématique sur les déchets produits par l'activité de la construction

Cette enquête aura pour objectif général de recalibrer les estimations biennales fournies à Eurostat dans le cadre du règlement européen sur les statistiques de déchets (RSD) demandant des statistiques de production de déchets selon leur nature et leur mode d'élimination.

Deux autres utilisateurs importants seront la FNTP, qui a mis en place en parallèle un répertoire des décharges en France, et les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur les déchets de la construction.

Enquête sur la consommation d'énergie résidentielle des ménages

Le secteur du bâtiment est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effets de serre, et pourtant les consommations individuelles d'énergie dans l'habitat et dans les locaux non résidentiels sont mal connues. Or la définition de politiques pertinentes gagnerait à s'appuyer sur une mesure précise des consommations et de leurs déterminants (dans l'habitat : qualité et consistance du bâti, comportements et caractéristiques socio-démographiques des ménages, données climatiques et météorologiques,...).

Un groupe de travail s'est constitué en septembre 2007, pour réfléchir à la mise en place d'enquêtes sur la consommation d'énergie dans les bâtiments. Ce groupe de travail, qui rassemble des représentants de l'Insee et des services statistiques ministériels concernés (SESP, OE et IFEN), de directions du Medad (DGUHC, CGPC, DAEI) et d'organismes intéressés (Ceren, Ademe, CSTB), concentre sa réflexion (au moins dans un premier temps) sur l'habitat. Trois scénarios possibles semblent émerger :

Celui d'une enquête complémentaire, adossée à la prochaine enquête nationale logement de l'Insee (qui aura lieu en 2011). Lors d'une deuxième visite serait réalisée une mesure de la performance thermique et de la consommation énergétique, la deuxième visite étant conduite non pas par un enquêteur généraliste mais par un professionnel qualifié ;

Celui de la mise en place d'un panel de logements, sous l'égide de l'Insee ou d'un SSM, qui seraient visités annuellement et sur lesquels serait relevée chaque année la consommation d'énergie. En première visite la performance thermique du logement ferait l'objet d'une évaluation par un professionnel qualifié ;

Celui d'un renforcement des panels existants du Ceren, avec une augmentation de la taille d'échantillon et un réexamen des méthodes d'échantillonnage.

Quelque soit le scénario retenu, les réflexions préparatoires devront se poursuivre en 2009, et le SESP sera appelé à contribuer, sous des modalités qui restent à préciser.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Une part importante (majoritaire) des sources sous la responsabilité du SESP couvre leur champ de manière exhaustive, ce qui permet le calcul de résultats au niveau régional ou infra-régional et leur diffusion, sous réserve des règles de secret. C'est notamment le cas pour Filocom, Sitadel, ECLN, EPLS et EPTB.

5.2. Aspects environnement

Dans le cadre de l'enquête PRLN, sera mise à l'étude la possibilité de récupérer des informations sur tous les éléments suivis par les nouvelles réglementations sur les logements neufs, notamment en matière d'économie d'énergie : diagnostic performance énergie, étude préalable sur les sources d'approvisionnement pour les permis de plus de 1000 m².

On mentionnera également l'enquête thématique sur les déchets produits par l'activité de la construction, ainsi que le projet d'enquête sur la consommation résidentielle d'énergie des ménages (cf. supra.).